



INSCRIPTION 2019/2020

DOSSIER ADHERENT INDIVIDUEL

Nom danseur :

Prénom : Date de naissance : / /

Téléphones des parents obligatoires :
.....

CHOIX	COURS	NES EN	JOUR	DUREE	HORAIRES	PRIX
<input type="checkbox"/>	EVEIL 1	2015	MERCREDI	0H45	10H30-11H15	100€/0H45/sem
<input type="checkbox"/>	EVEIL 1	2015	SAMEDI	0H45	10H30-11H15	
<input type="checkbox"/>	EVEIL 2	2014	SAMEDI	0H45	11H15-12H00	
<input type="checkbox"/>	INITIATION 1	2013	MERCREDI	1H	9H30-10H30	
<input type="checkbox"/>	INITIATION 1 / 2	2012-2013	LUNDI	1H	17H00-18H00	
<input type="checkbox"/>	INITIATION 2	2012	MERCREDI	1H	11H30-12H30	
<input type="checkbox"/>	PREPARATOIRE 1	2011	LUNDI	1H	18H00-19H00	140€/1H/sem
<input type="checkbox"/>	PREPARATOIRE 2	2010	VENDREDI	1H	17H00-18H00	
<input type="checkbox"/>	ELEMENTAIRE 1	2009	VENDREDI	1H	18H00-19H00	190€/1H30/sem
<input type="checkbox"/>	ELEMENTAIRE 2	2007-2008	LUNDI	1H	19H00-20H00	
<input type="checkbox"/>	INTERMEDIAIRE 1	2005-2006	MERCREDI	1H	18H00-19H00	240/2H/sem
<input type="checkbox"/>	INTERMEDIAIRE 2	2003-2004	MERCREDI	1H	19H00-20H00	
<input type="checkbox"/>	ADULTE	DEBUTANT	MERCREDI	1H	20H00-21H00	290€/2H30/sem
<input type="checkbox"/>	ADULTE	DEBUTANT	VENDREDI	1H30	20H00-21H30	
<input type="checkbox"/>	ADULTE	INTERMEDIAIRE	MERCREDI	1H	21H00-22H00	340€/3H/sem
<input type="checkbox"/>	PERFECTIONNEMENT	INTERMEDIAIRE	MARDI	1H30	20H00-21H30	
<input type="checkbox"/>	AVANCE	AVANCE	LUNDI	1H30	20H00-21H30	-
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 1	6-8 ANS / DEBUTANT	MARDI	1H	17H00-18H00	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 2	9-13 ANS / + 2 ANS DE CLASSIQUE	MARDI	1H	18H00-19H00	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 3	+ 14 ANS	VENDREDI	1H	19H00-20H00	100€/1H/sem
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	13H30-14H30	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 1 INTERMEDIAIRE	8-11 ANS / + 1 AN DE HIPHOP	JEUDI	1H	17H00-18H00	150€/1H30/sem
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 2 DEBUTANT	12-15 ANS	MERCREDI	1H	15H30-16H30	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 2 INTERMEDIAIRE	12-15 ANS / +2 ANS DE HIPHOP	MERCREDI	1H	14H30-15H30	180/2H/sem
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 3	15-17 ANS	JEUDI	1H	18H00-19H00	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP ADULTE	18-25 ANS / INTERMEDIAIRE	JEUDI	1H	19H00-20H00	230€/2H30/sem
<input type="checkbox"/>	HIPHOP ADULTE	+ 18 ANS / DEBUTANT	JEUDI	1H30	20H00-21H30	
REMISES APPLICABLES AUX COURS CI-DESSUS : FAMILLE DE 2 PERS -20€ / FAMILLE DE 3 PERS -30€						-.....€
<input type="checkbox"/>	ZUMBA *	+ 16 ANS	JEUDI	1H	20H00-21H00	100€/1H/sem
<input type="checkbox"/>	ZUMB'ABDO (+STRECHING)*	+ 16 ANS	SAMEDI	1H30	10H30-12H00	
<input type="checkbox"/>	PILATES-CARDIO-TRAINING	+ 18 ANS	LUNDI	1H	8H40-9H40	150€/1H30/sem
<input type="checkbox"/>	PILATES	+ 18 ANS	MARDI	1H	19H00-20H00	
<input type="checkbox"/>	PILATES	+ 18 ANS	VENDREDI	1H	12H15-13H15	180/2H/sem
Le règlement de cette somme est effectué par :			Espèces <input type="checkbox"/>		TOTAL :€	
			Chèque <input type="checkbox"/>			
			6 chèques <input type="checkbox"/>			

*Les cours de Zumba et Zumb'Abdo ont lieu dans le hall de l'Ecole Curie, Rue de l'égalité (pensez à ramener un tapis pour les séances du samedi), et les séances de Pilates du vendredi, dans la salle polyvalente, Rue du 11 novembre.

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresses e-mail des parents EN MAJUSCULES :

.....

Merci d'indiquer les noms et les cours de chaque membre d'une même famille inscrit **en danse**:

.....

.....

Je désire recevoir une attestation à fournir à mon employeur et prends note qu'une fois l'attestation délivrée, aucun remboursement ne sera possible. OUI NON

Pièces à joindre **Impérativement à l'inscription**:

- Certificat médical précisant le non contre-indication à la pratique de la Danse, Zumba, Pilates ou cardio-training **UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX INSCRITS 2019/2020**
- Règlement intérieur signé, lu et approuvé
- Autorisation parentale pour la photographie signée
- Copie d'attestation d'assurance civile

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

TENDANCES WEPPEES II SE LAISSE LA POSSIBILITE DE REFUSER L'ACCES AU COURS DE DANSE LE CAS ECHEANT.

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PHOTOGRAPHIE

L'association TenDances Weppes II possède un site internet www.tendancesweppes.com où sont diffusées les diverses manifestations organisées dans le cadre de son activité.

Nous vous invitons à remplir l'autorisation suivante pour que votre enfant puisse être pris en photos.

Toutefois, TenDances Weppes II ne peut pas être tenue responsable des photographies et films pris et diffusés sur d'autres sites, par les enfants eux-mêmes de façon illicite et à l'insu des autres adhérents. Ces personnes s'exposent dans ce cas aux sanctions prévues par le code civil – Art.9 par le code pénal – Art. 226-1,-2,-8 notamment sur le respect du droit à l'image.

Monsieur, Madame

Parents de

Autorisent la prise de photos et la diffusion de films faits par TenDances Weppes II lors de manifestations.

OUI

NON

Signatures des parents

REGLEMENT INTERIEUR

Les danseurs doivent avoir **une tenue obligatoire**, adaptée à la pratique spécifique de chaque danse sous peine de refus de l'enfant :

- Cheveux attachés,
- Pantalon jazz, caleçon ou short et collants noirs, ballerines à semelles souples noires (pieds nus pour les Eveil) pour la Danse Moderne,
- Tenue confortable, baskets d'intérieur propres pour le Hiphop,
- Justaucorps, collants et ballerines roses, cheveux attachés en chignon pour la Danse Classique.

Prévoir une petite bouteille d'eau à chaque cours.

Pour le bien des danseurs, le professeur se réserve le droit de changer un élève de cours afin de l'ajuster à son niveau.

Le certificat médical devra impérativement être fourni au plus tard au 3^{ème} cours après le début de saison sous peine d'exclusion du danseur.

La responsabilité de TenDances Weppes II ne peut être engagée en dehors des heures de cours, notamment lors des trajets.

En cas d'absence de votre enfant, la personne responsable du cours doit être prévenue par mail à tendancesweppes@gmail.com .

En cas d'absence injustifiée, TenDances Weppes II se réserve le droit de contacter les parents par le moyen de son choix.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires sauf avis contraire du professeur.

Le professeur se réserve le droit d'annuler exceptionnellement un cours pour raison médicale ou professionnelle, après avoir informé par mail ou affichage local, les adhérents.

En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale. En début d'année, **deux cours d'essai sont possibles**.

Les enfants se doivent de respecter tant leur professeur que les règles de sécurité et le matériel de la salle sous peine d'exclusion. Il est interdit de mâcher du chewing-gum pendant les cours et dans la salle.

Les adhérents doivent respecter les horaires de début et de fin du cours.

La présence des parents n'est pas autorisée pendant les cours.

Vous êtes cependant priés de vous assurer de la présence du professeur avant de laisser votre enfant.

Lors du gala de fin d'année, pour des raisons évidentes de sécurité, aucun enfant ne sera rendu avant la fin de la représentation.

Toutes les informations relatives à la Danse seront affichées régulièrement à la salle et envoyées par e-mail.

A Sainghin, le

Signatures des parents, précédées de la mention « lu et approuvé » :

Signature de l'enfant :